

probleme de preuve de livraison

Par pif77, le 09/11/2007 à 12:43

bonjour, j'ai à nouveau un soucis avec ebay. Image not found or type unknown
j'ai acheté un produit à un vendeur à qui j'ai déjà commandé 2 fois auparavant sans souci. le produit rentrant dans une enveloppe, j'ai commandé le produit sans suivi de la poste. le vendeur spécifiait bien que c'était à mes risques et périls. je n'ai pas reçu l'objet et le vendeur ne veut rien savoir, même pas me faire un prix sur une prochaine commande. je crois savoir que c'est au vendeur de faire la preuve de livraison et je lui ai dit. il m'a répondu qu'en France, la preuve de livraison n'est à justifier qu'à partir de 20 euros, montant que je n'atteins pas. est-ce exacte et quel est le texte de loi si il existe? merci à tous.